



SUBVENTIONS AUX INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

95% des usagers ont reçu leur subvention en moins de 3 mois



SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Moulin de Blanchardeau
22290 Lanvollon
Jean-Baptiste THOS
02 96 70 17 04

31 rue de la gare
22170 Châtelaudren
Magalie DROUERE
02 96 79 77 77

Tarifs indiqués en TTC

AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE AUX NORMES DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DÉFECTUEUX

Leff Armor Communauté, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne met en place des opérations jusque fin 2018 (sous réserve de l'enveloppe budgétaire allouée), pour accompagner et aider financièrement les propriétaires dans leurs démarches visant à réhabiliter leur dispositif d'assainissement non collectif.

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, la politique budgétaire de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne est devenue plus incitative puisque les taux de subvention ont été revus à la hausse : l'aide financière peut aller jusqu'à 60% du montant total de l'opération (étude de filière et travaux) avec un plafonnement de prise en compte des dépenses allant jusque 8500€.

L'attribution de cette aide est soumise aux critères d'éligibilité suivants :

- Existence d'une installation d'assainissement non collectif et d'un rejet à ciel ouvert d'eaux usées non traitées constaté,
- Réhabilitation non éligible dans le cadre d'un permis de construire ou

d'une acquisition effectuée avant le 01/01/2011,

- Assainissement existant mis en œuvre avant le 09/10/2009,
- Habitation non incluse dans le plan de zonage d'un assainissement collectif de votre commune,

L'aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement individuel est réalisée par opérations groupées et est animée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Leff Armor Communauté. Les demandes sont toutes examinées par le SPANC et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, afin qu'ils se prononcent sur leur recevabilité.

A noter que l'aide n'est pas soumise à des critères de ressources du foyer.

De plus, les dispositifs ne consommant pas d'énergie peuvent être financés par un éco prêt à taux zéro d'un montant maximal égal à 10000€. Ce prêt est attribué aux propriétaires, pour les habitations principales.

Pour plus d'informations sur l'aide à la réhabilitation d'un assainissement non collectif, contactez le SPANC.

DES EXEMPLES CONCRETS

Sur Plouha, une personne âgée vivant seule dans son habitation, a fait appel au service de Leff Armor communauté, afin de remettre aux normes son dispositif d'assainissement non collectif. Ce nouveau système a coûté 9260€. A peine 2 mois après la réalisation des travaux, elle a perçu une aide de 5100€. Ravie, la propriétaire peut vendre son habitation avec un dispositif conforme à la réglementation, tout en contribuant à la qualité des eaux au abords d'une plage.

Sur Saint-Jean-Kerdaniel, un couple avec enfants en bas âge a sollicité le SPANC, afin de bénéficier de l'aide financière de l'agence de l'eau Loire Bretagne. Le nouveau système leur a coûté 6012€. Seulement 3 mois après la réalisation de l'assainissement non collectif, ils ont perçu une aide de 3607,20€.